

Extrait des minutes d'une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité régionale de comté des Jardins-de-Napierville tenue en présentiel mercredi, le 13<sup>e</sup> jour du mois d'avril 2022 à 19 heures, et à laquelle ont participé :

- Monsieur Lucien Bouchard, maire
- Monsieur Jean-Guy Hamelin, maire
- Monsieur Jean-Marie Mercier, maire
- Madame Karine Paiement, mairesse
- Monsieur Daniel Racette, maire
- Madame Sylvie Gagnon-Breton, mairesse
- Monsieur Guy-Julien Mayné, maire
- Madame Estelle Muzzi, mairesse
- Madame Chantale Pelletier, mairesse
- Monsieur Drew Somerville, maire

Le conseil de la Municipalité régionale de comté agissant avec quorum sous la présidence de Monsieur Yves Boyer, préfet et maire.

Monsieur Rémi Raymond, directeur général, participe également.

**Résolution 2022-04-62**

**RÉALISATION D'UN PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (PGMR) CONJOINT  
AVEC LA MRC DU HAUT-RICHÉLIEU**

CONSIDÉRANT QUE l'article 53.7 de la Loi sur la qualité de l'Environnement (LQE) prévoit que plusieurs municipalités régionales peuvent s'entendre pour établir conjointement un plan de gestion des matières résiduelles;

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Jardins-de-Napierville conclura avec la MRC du Haut-Richelieu une entente pour la gestion intégrée des matières résiduelles sur son territoire;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt de la MRC des Jardins-de-Napierville et de la MRC du Haut-Richelieu de réaliser conjointement un plan de gestion des matières résiduelles;

PAR CONSÉQUENT :

IL EST PROPOSÉ par Mme Chantale Pelletier, appuyé par Mme Estelle Muzzi et résolu unanimement:

QUE la MRC des Jardins-de-Napierville accepte d'établir un plan de gestion des matières résiduelles conjoint avec la MRC du Haut-Richelieu.

ADOPTÉ

Signé : Yves Boyer, Préfet

Signé : Rémi Raymond

Directeur général /greffier-trésorier

COPIE CERTIFIÉE CONFORME



Rémi Raymond  
Directeur général/greffier-trésorier